

## A propos d'une vieille querelle : Montaigne était-il hypocondriaque ? \*

par le docteur René BERNOULLI \*\*

A la séance du 31 décembre 1907 de l'Académie de médecine, le professeur L. Landouzy, doyen de la Faculté, émit dans une intervention l'opinion que Montaigne avait été hypocondriaque. Selon ce médecin très versé dans l'histoire de la médecine, Montaigne, « célèbre hypocondriaque », aurait promené « ses douleurs, ses malaises, ses inquiétudes, ses préoccupations constantes de santé, son humeur inquiète au travers des Eaux françaises, allemandes et italiennes, demandant partout des remèdes à la lithiase rénale, dont il se plaignait " d'avoir hérité de Monsieur son père " » (1).

Le docteur Armaingaud, que l'on connaît surtout par son édition en 12 volumes des *Œuvres complètes de Michel de Montaigne* (Paris, 1924-1941), l'unique intégrale qui existe, ayant été absent de Paris à cette époque, n'entra en lice qu'à la séance du 25 février 1908. Dans un exposé bien documenté, « Montaigne était-il hypocondriaque ? », ce fervent montaniste convainquit son confrère et ami Landouzy : « Montaigne n'a donc jamais été hypocondriaque, même au plus léger degré, à aucun moment de sa vie, pas plus pendant ses voyages que quand il écrivait ses *Essais*, soit avant, soit après ses voyages » (2).

En effet, à lire les *Essais*, on a l'impression que Montaigne s'était accommodé de la lithiase des voies urinaires dont il était atteint depuis 1577. D'autre part, dans ses *Essais* et son *Journal de Voyage*, celui-ci n'ayant d'ailleurs pas été rédigé en vue d'une publication, Montaigne parle de sa lithiase à tel point que ses indications permettent de nous faire aujourd'hui une idée de ce qu'était au XVI<sup>e</sup> siècle cette « pire de toutes les maladies, la plus soudaine, la plus douloureuse, la plus mortelle et la plus irrémé-

---

\* Communication présentée à la séance du 19 juin 1982 de la Société française d'histoire de la médecine.

\*\* Ehrendozent à la Faculté de médecine, Amselstrasse 35, CH 4059 Bâle.

diabie » (3). Il est vrai que la nosographie que Montaigne donne de ses maux constitue un précieux document pour la connaissance de l'histoire des maladies.

Pourtant, de la description tant objective d'un état pathologique que subjective des sensations que le malade ressent, à l'hypocondrie, il y a loin. Rappelons que l'hypocondrie est un syndrome névrotique qui se caractérise par l'angoisse démesurée, et le plus souvent guère motivée, qu'éprouve le patient au sujet de sa propre santé. Voilà pourquoi le docteur Armaingaud avait, en gros, raison : Montaigne parle vraiment beaucoup de sa lithiase urinaire, surtout dans son *Journal de Voyage*, sans présenter pour autant « une inquiétude excessive, hors de proportion avec la réalité, quant à la gravité et au pronostic de sa maladie » (4).

Par ailleurs, dans un essai médico-psychologique antérieur, j'ai avancé « que le psychisme de Montaigne n'était pas toujours d'un parfait équilibre » (5). La présente communication se propose d'élucider à ce sujet une période de sa vie qui, bien que marquant une rupture décisive dans son existence, ne fut pas assez prise en considération sous le rapport médical. Expliquons-nous en rappelant la biographie du jeune Montaigne lorsqu'il entra dans la vie publique.

\*\*

En 1554, Montaigne, âgé de 21 ans et venant de terminer ses études, devient conseiller à la Cour des Aides de Périgueux. Trois ans plus tard, il entre au Parlement de Bordeaux auquel la Cour des Aides a été incorporée. Montaigne y rencontre l'humaniste Etienne de La Boétie, de trois ans son aîné ; aussitôt se noue entre les deux hommes la célèbre amitié qui exercera sur Montaigne une grande et durable influence.

Les années suivantes, Montaigne fait plusieurs voyages à Paris et à la Cour et, parfois, il est envoyé en mission diplomatique. Ainsi, en 1559, il accompagne François II à Bar-le-Duc. Le 12 juin 1562, il prête serment de fidélité à la religion catholique devant le Parlement de Paris et, de ce fait, est admis à y siéger. En octobre de la même année, il se trouve avec la Cour au siège de Rouen où il saisit l'occasion de s'entretenir avec un des indigènes récemment arrivés du Nouveau Monde ; il se souviendra plus tard de cette rencontre lors de la rédaction de certains passages des *Essais*.

Le 18 août 1563, un premier grand deuil : Montaigne assiste à l'agonie et à la mort de son ami La Boétie qui est foudroyé par une dysenterie. Il ne surmontera qu'avec difficulté cette perte, si jamais il le put.

Le 23 septembre 1565, mariage avec Françoise de La Chassaigne, appartenant à une famille de riches bourgeois et de parlementaires bordelais. Pour Montaigne, cédant aux instances de sa famille, ce fut d'abord un mariage de convenance. Mais, malgré ce qui en a été dit, il existe assez d'indices qui permettent de conjecturer que Michel et Françoise faisaient bon ménage.

1568, le 18 juin, un deuxième deuil : le décès de son père, Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne. Michel hérite du nom et de la terre.

1569 : Montaigne publie à Paris *La Théorie naturelle de Raymond Sebon* qu'il avait, à une époque assez indéterminée, traduite du latin en français, à la demande de son père.

Le 28 juin 1570, naissance du premier bébé, une petite Thoinette.

En somme, Montaigne était entré dans la carrière assez traditionnelle d'un fils de bonne et riche famille, dont le père avait été jadis sous-maire et maire de Bordeaux. Bien que cette partie de la vie de Montaigne manquât quelque peu de relief, il nous faut pourtant remarquer qu'il avait su se faire estimer à la Cour. Sans quoi, il n'aurait guère été nommé par Charles IX gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1571 ; en outre, il est reçu la même année chevalier de l'Ordre de Saint-Michel.

Ainsi, selon les apparences, Montaigne avait vers 1570 beaucoup de raisons d'être satisfait. Mais voilà que, dès le 10 avril 1570, il traite avec Florimond de Raemond de sa charge de conseiller au Parlement. Et le 23 juillet 1570, le roi Charles IX accorde « des lettres de provision de conseiller au Parlement de Bordeaux à M. Florimond de Raemond, office vacant par la résignation que M. Michel de Montaigne avait faite ce jour par procureur, entre les mains du roi » (6).

Montaigne venait donc de vendre bel et bien sa charge de conseiller.

Les causes de ce désistement pourtant assez surprenant ne furent jamais éclaircies d'une façon qui puisse satisfaire sous tous les rapports. Ainsi, on a essayé d'expliquer la résolution de Montaigne par un désappointement occasionné par le refus d'un avancement dans la Grand-Chambre du Parlement. Toutefois, Montaigne qui, à cette époque, n'était plus un novice dans la vie parlementaire, avait dû savoir que la réalisation de sa demande était problématique, pour la simple raison que deux membres de la famille de sa femme siégeaient déjà dans la Grand-Chambre et que, de ce fait, il devait être déclaré a fortiori « incompatible » (7). Peut-être un recours au roi aurait-il arrangé les choses. Mais Montaigne n'en fit rien. Au contraire, sa renonciation fut complète — mais qu'il nous le dise lui-même par l'inscription latine qu'il avait fait peindre sur un mur du « petit cabinet assez poli » contigu à sa chère « librairie » (8), la bibliothèque où, plus tard, il rédigea ses *Essais*. Cette inscription s'y trouve encore aujourd'hui. Voici la traduction française telle qu'elle est présentée par le montaniste bordelais, M. Jacques de Feytaud :

« L'an du Christ 1571, âgé de 38 ans, la veille des calendes de mars anniversaire de sa naissance, / Michel de Montaigne, la servitude de la Cour et des charges publiques / l'ennuyant depuis longtemps déjà, tant qu'il était dispos, vint auprès des doctes Vierges, / se retirer dans leur sein, où, paisible et sans nul souci, il achèvera le reste d'une carrière déjà bien avancée / dans son cours ; heureux si les destins lui donnent de parfaire la résidence que voici et les douces retraites / de ses aïeux, c'est à sa liberté, sa tranquillité et son loisir qu'il les a consacrées » (9).

Je me dispense d'analyser dans le détail ce texte qui en dit long sur l'état psychique de Montaigne aux environs de 1570. Et encore nous faut-il préciser que le texte original latin est, à plusieurs égards, plus significatif que la traduction textuelle ne peut l'être. Mais d'ores et déjà, on aura remarqué que son engagement au service de la Cour et de son pays avait désillusionné Montaigne. Il est vrai que la situation tant politique que religieuse de l'époque empirait de façon inquiétante. Cependant, cet état de choses, si désolant qu'il fût, suffit-il à expliquer la condition d'esprit qui fait dire à Montaigne qu'il était « pertaesus », c'est-à-dire fortement ennuyé, fatigué, dégoûté de tous ses offices, et ce, « iamdudum », depuis longtemps ? Cet écœurement d'un homme âgé seulement de 38 ans, n'est-il pas d'autant plus incompréhensible que Montaigne, ainsi que nous venons de le suggérer, avait réussi à se faire valoir ?

Abrégeons ! Le texte que Montaigne avait inscrit sur l'un des murs de sa retraite témoigne, en dépit de la grâce de certaines tournures Renaissance, d'une dépression qui l'avait frappé au milieu de sa vie. Combien de fois ne rencontrons-nous pas des patients qui présentent ce syndrome de la *midlife-crisis*, lequel se caractérise, à une époque où l'homme s'inquiète du sens et des fins de son existence, par le surgissement de complexes refoulés. Si tel fut le cas chez Montaigne, il nous faut retrouver dans ses antécédents des faits concrets conduisant à la formation de complexes.

En effet, l'analyse détaillée de l'enfance et de la jeunesse de Montaigne, qu'il nous est impossible de faire maintenant, dévoile des épisodes qui attirent notre attention. Selon les conceptions de la médecine moderne, et qui sont reconnues au sujet du développement de la personne, on ne saurait qualifier cette époque de sa vie de réussite. Sous l'optique psycho-hygiénique, c'est surtout dans les premières années du petit Michel qu'il faut rechercher les amorces de la dépression nerveuse de 1570. Au reste, des années plus tard encore, Montaigne fut sujet à des accès de dépression, ce dont témoignent par exemple les passages des *Essais* et du *Journal de Voyage* où il ne se console pas d'avoir, jadis, perdu son ami La Boétie. Certes, les hommes de lettres ont eu raison d'insister sur la beauté littéraire de ces passages, mais il appartient aux médecins d'y déceler les dessous psychologiques.

En somme, si Montaigne ne fut pas hypocondriaque, il présentait pourtant à certaines époques de sa vie, des signes de dépression, et ce, surtout dans sa crise du milieu de la vie vers 1570. Voilà pourquoi nous nous rapprochons à certains égards du professeur Landouzy qui, dans son intervention, usa aussi, en visant Montaigne, du terme de « neurasthénie » (10).

Mais Montaigne avait l'étoffe d'un génie. Ainsi s'explique pourquoi il ne se tint pas à jamais « quietus » et retiré « in doctarum Virginum sinus ». Etant maintenant en désarroi, il n'est guère douteux qu'il se souvint des sages leçons du médecin et théologien Raymond Sebon, dont il avait, jadis, traduit l'ouvrage. Un des principes fondamentaux de ce maître toulousain se résume dans l'appel à l'homme, qui ne sait plus de quel côté se tourner, d'apprendre en premier lieu à se connaître soi-même.

Et Montaigne se met au travail : « C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis, me trouvant entièrement dépourvu et vide de toute autre matière, je me suis présenté moi-même à moi, pour argument et pour sujet » (11).

Ce texte, où l'on remarque plusieurs symptômes des plus caractéristiques de la dépression, parachève et éclaire explicitement l'inscription latine de 1571. C'est donc à une souffrance psychique que nous devons ce chef-d'œuvre anthropologique, plus actuel que jamais, que sont les *Essais*, et qui constituent aussi une psychanalyse anticipée.

---

#### NOTES

1. *Bull. de l'Académie de médecine*, 3<sup>e</sup> série, t. LVIII, Paris, 1907, p. 617.
2. ARMAINGAUD. — « Montaigne était-il hypocondriaque ? », *loc. cit.*, t. LIX, Paris, 1908, p. 272-282. Le docteur Armaingaud reproduisit sa communication, avec quelques légères modifications, aussi dans l'avant-propos du tome I<sup>er</sup> de son édition du *Journal de Voyage en Italie* (t. VII des *Œuvres complètes de Michel de Montaigne*, Paris, 1928) ; notre citation se trouve à la page XXI.
3. « Montaigne. Essais », édition en graphie moderne présentée par M. Pierre Michel, 3 volumes, parue chez Gallimard, Collection Folio (1973), t. II, p. 538 (livre II, chapitre 37 des *Essais*).
4. ARMAINGAUD. — *Loc. cit.*, p. VIII.
5. « Essai médico-psychologique sur Montaigne ». *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, 5<sup>e</sup> série, n<sup>o</sup> 29-30, 1979, p. 45.
6. MALVEZIN Théophile. — « Michel de Montaigne, son origine, sa famille ». Bordeaux, 1875 (Slatkine Reprints, Genève, 1970, p. 175).
7. STROWSKI Fortunat. — « Montaigne, sa vie publique et privée ». Paris, La Nouvelle Revue critique, 1938, p. 112.
8. *Essais*. Livre III, chapitre 3 (t. III, p. 71 sq., de l'édition précitée).
9. DE FEYTAUD Jacques. — « Une visite à Montaigne », dans : Léonie Gardeau et Jacques de Feytaud, *Le Château de Montaigne*. Société des Amis de Montaigne, 1971, p. 44. En voici le texte original latin : « Anno Christi 1571 aet. 38, pridie cal. Mart., die suo natali, Mich. Montanus servitii aulici et munerum publicorum jamdudum pertaesus, dum se integer, in doctarum Virginum recessit sinus, ubi quietus et omnium securus quantillum id tandem superabit decursi multa jam parte spatii. Si modo fata duint exigat istas sedes et dulces latebras avitasque libertati suae tranquillitatie et otio consecravit. »
10. LANDOUZY L. — *Loc. cit.*, p. 617.
11. *Essais*, livre II, chapitre 8 (t. II, p. 77, de l'édition précitée).

**Alain  
BRIEUX**

48, rue Jacob  
75006 PARIS  
Tél. 260 21-98

**LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
SCIENTIFIQUES  
ET  
MÉDICAUX  
ANCIENS**

**ACHAT - VENTE  
EXPERTISE - PARTAGES**